

DOSSIER DE PRESSE



Plan Collèges Nouvelles Générations en Meurthe-et-Moselle Inauguration du collège Pierre-Brossolette à Réhon



Depuis 2015, plus de 105 M€ ont été engagés par le conseil départemental afin de moderniser les collèges de Meurthe-et-Moselle. Actuellement, plus de 26 chantiers sont en cours dans le département. Le collège Pierre-Brossolette de Réhon vient de connaître une importante reconstruction qui améliore considérablement la vie des collégiens. Un pan ambitieux s'inscrit dans le volet « transition écologique » du programme. À Réhon, les dépenses d'énergie vont être réduites de 50 %. L'investissement, entièrement à la charge du Département, s'élève à 6,7 M€.

LE PROGRAMME

L'opération totale a représenté une restructuration de 4 365m² (4 077 m² existant + 288 m² de surfaces créées) sur une parcelle de terrain de 8 700 m².

Le montant de l'investissement total est de 6,7 M€ toutes dépenses confondues.

Grâce au changement des chaudières et à l'isolation extérieure mise en place (traditionnelle et en laine de bois pour la partie construction neuve), la consommation d'énergie initiale du collège est réduite de 50%.

La maîtrise d'œuvre a été assurée par le cabinet A (B+D), architecte mandataire à Nancy.

Les travaux ont duré de juillet 2015 à janvier 2018 en site et bâtiments occupés par les élèves ; une « opération tiroir » qui a nécessité un phasage très précis des travaux.

Le calendrier a été le suivant :

1. Une première partie de l'externat (côté demi-pension) ainsi que le bâtiment de l'administration ont été restructurés. La première moitié de l'externat a été livré pour la rentrée de septembre 2016.
2. Restructuration de la seconde partie de l'externat, avec création d'un ascenseur extérieur ainsi que la réfection complète d'un pôle technologique situé en rez-de-rue. La totalité du bâtiment de l'externat a été livré au début du mois de janvier 2018.

Le collège Pierre-Brossolette accueille aujourd'hui 394 élèves.

Bon à savoir

Pierre Brossolette est un journaliste, homme politique et résistant français, né le 25 juin 1903 à Paris, où il est mort le 22 mars 1944. Responsable socialiste, il fut l'un des principaux dirigeants et héros de la résistance intérieure française. Arrêté et torturé par la Gestapo, il est mort sans avoir parlé. Ses cendres ont été transférées au Panthéon le 27 mai 2015.



Les travaux de réfection à neuf de la demi-pension ont quant à eux nécessité une attention particulière, à savoir :

- une réfection provisoire de la salle de restauration (avec mise en œuvre d'une cuisine provisoire le temps des travaux),
- à l'exception des prises de repas à l'extérieur de l'établissement lors du mois de juin 2016, la restauration des élèves et le travail des personnels ont pu être assurés dans la salle de restauration provisoire de la demi-pension (livraison des repas acheminés par le CROUS de Longwy),
- cette restauration provisoire a fonctionné pendant environ 1 an. La nouvelle demi-pension a été livrée lors de la rentrée de septembre 2017. Le bloc cuisine ainsi que la salle de restauration ont été restructurés en totalité.

Les collèges en Meurthe-et-Moselle

- 66 collèges publics et 14 collèges privés
- 33 178 collégiens (27 999 élèves dans le public, 5 179 dans le privé)
- Budget du Département consacré à l'éducation : 105 M€ investis depuis 2015 dans le cadre du Plan Collèges Nouvelles Générations (PCNG), doté d'un budget de 335 M€ sur la période 2012-2024.
- 7,6 millions d'euros de dotations de fonctionnement (6,4 M€ pour le public et 1,2 M€ pour le privé).
- 3 millions de repas servis chaque année dans les restaurants scolaires des collèges publics. Plus de 20 000 collégiens demi-pensionnaires. 73 % des collégiens sont demi-pensionnaires. La Meurthe-et-Moselle est en France l'un des départements les plus efficaces dans ce domaine, grâce à une politique tarifaire adaptée. La création en 2017 d'un tarif à 1 € le repas s'est traduite par plus de 2 500 collégiens de plus pouvant manger à la cantine.
- Numérique : 4,9 M€ investis dans tous les collèges (avec participation pour moitié de l'État : classes connectées, connexion à Mon bureau numérique, haut débit)
- 530 adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement (ATTEE)
- 19 collèges labellisés éco-responsables
- 40 volontaires du service civique en mission dans les collèges publics en 2017-2018

Travaux en cours dans le Pays-Haut

HOMÉCOURT Pays-de-l'Orne : restructuration à neuf du collège. Les travaux ont démarré en 2018 pour une livraison à l'été 2019.

LONGLAVILLE Trois-Frontières : restructuration à neuf du collège et fusion avec le collège d'Herseange. Démarrage des travaux de construction début 2018 pour une livraison du collège à l'été 2019.

LONGUYON Paul-Verlaine : mise en accessibilité, isolation thermique, réaménagement des locaux de vie scolaire et de ceux du personnel. Lancement des travaux en juillet 2017, livraison en octobre 2018.

Réfection de la toiture terrasse et du bâtiment restauration scolaire au **collège d'Audun-le-Roman**.

L'ambition éducative du Département

Le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle a de grandes ambitions pour sa jeunesse et les 66 collèges publics du département.

Les années collège sont un moment important car les élèves ont accès à de nouveaux savoirs, ils construisent leur parcours durant 4 ans et découvrent d'autres horizons. C'est au nom de cette ambition que le conseil départemental a fait de l'éducation son 1^{er} budget d'investissement avec le projet Collèges Nouvelles Générations.

105 M€ déjà engagés. La livraison de 7 collèges neufs depuis 2015 en témoigne. Après Jean-Lamour à Nancy, Louis-Marin à Custines et Pierre-Brossolette à Réhon, 4 collèges seront livrés en 2018-2019 : George-Chepfer à Villers-lès-Nancy, Haut-de-Penoy à Vandœuvre-lès-Nancy, René-Gaillard à Bénaménil et l'Orne à Homécourt.

Tablettes, WiFi, nouveaux modes d'enseignement. Les collèges proposent d'excellentes conditions de travail aux élèves, aux personnels techniques et aux enseignants : bâtiments dernière génération avec diminution et maîtrise des consommations énergétiques, salles de classe et mobiliers adaptés aux apprentissages, usages du numérique, restauration scolaire de qualité accessible à tous, activités culturelles et sportives.

Les collèges nouvelles générations, ce sont dès à présent 8 000 tablettes installées pour partie dans 190 classes connectées, environ 600 espaces couverts en WiFi dans les collèges publics du département, un nouvel Espace Numérique de Travail (ENT) qui permet le développement des usages pédagogiques et le lien avec les familles. Le taux élevé de demi-pensionnaires montre que les familles adhèrent aux menus et aux tarifs proposés dans les cantines.

Repas avec des produits sains et pas chers. Le Département promeut et développe l'approvisionnement des demi-pensions (46 unités de production) en produits issus des circuits courts, avec des produits frais et locaux.

Il s'est récemment engagé dans l'opération nationale « Mon réseau responsable » aux côtés de la fondation de la vie et de l'Homme (anciennement Fondation Nicolas-Hulot).

La tarification à 1 € le repas a permis à plus de 2 500 enfants supplémentaires d'avoir accès à la cantine en 2017-2018.

Préparer l'avenir, c'est aussi :

- viser l'excellence environnementale dans tous les établissements et réduire drastiquement notre consommation d'énergie, avec l'objectif affiché que les établissements soient passifs lorsque c'est possible et sinon à haute qualité environnementale (HQE),
- offrir aux élèves les meilleures conditions d'apprentissage, de circulation, d'accès par les transports en commun ou en circulations douces (vélo, marche, trottinette...),
- favoriser le développement de l'élève citoyen, sportif, ayant accès aux arts et à la culture. Des compétitions comme les Olympiades des collèges ou les activités de l'UNSS rencontrent un grand succès. De nombreuses actions de citoyenneté ou culturelles sont proposées. Elles aident les jeunes à s'ouvrir aux autres, à mieux comprendre le monde qui les entoure, à s'engager.

La transition écologique

Avec le Plan Collèges Nouvelles Générations (PCNG), le Département affirme des objectifs ambitieux en matière transition écologique sur le plan de la performance énergétique. L'ensemble est doté d'un budget global de 335 M€ pour la période 2015-2022.

Il atteint d'ores et déjà des niveaux de performance bien supérieurs à la réglementation thermique française (RT 2012), qui fixe une limite de consommation maximale à la consommation des bâtiments neufs dans chaque région, à savoir 71,5 kWh/an/m² pour la Lorraine. La consommation dans les collèges neufs est en effet de 50 % inférieure et dans les collèges en restructuration lourde, l'économie réalisée est de l'ordre de 90 % par rapport à la consommation précédant les travaux.

Ces performances ont été arrêtées dans le référentiel bâtiment du Plan Collèges Nouvelles Générations et ont anticipé les objectifs fixés par la loi sur la transition énergétique et la croissance verte, adoptée en 2015 et qui fixe en premier lieu d'atteindre une performance de consommation énergétique de niveau « Passif » et d'avoir recours aux énergies renouvelables.

Les collèges Jean-Lamour à Nancy, George-Chepfer à Villers-les-Nancy, Louis-Marin à Custines, Pierre-Brossolette à Réhon et René-Gaillard à Bénaménil répondent à ce critère de bâtiment passif. Le collège Louis-Marin de Custines suit une certification HQE et le Département a reçu un financement européen pour l'installation d'un système de géothermie. Le collège George-Chepfer de Villers-les-Nancy a été sélectionné au programme PREBAT mis en place par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et, à ce titre, bénéficie d'un financement de 0,4 M€ et sera labellisé PASSIVHAUS.

Autres collèges et bâtiments départementaux

Nancy Jean-Lamour	Passif
Réhon	Cep ≤ Cepréf – 40%
Vandoeuvre Haut-de-Penoy	BBC rénovation: réhab. RT2012 neuf
Vézelize	C = Créf – 40 % RT 2012
Villers-lès-Nancy George-Chepfer	Passif
Baccarat	Réglementation thermique en vigueur
MDPH	Démarche HQE
Centre des Mémoires	Démarche HQE
MDD territoire Grand Nancy	Réglementation thermique en vigueur
Médiathèque départementale	Besoins en chauffage divisés par 10
Nouvelle pouponnière - Centre maternelle	Objectif niveau Passif

Le référentiel architectural

Les choix architecturaux des bâtiments reflètent la philosophie même du Plan Collèges Nouvelles Générations et reposent sur une exigence forte en matière d'innovation. Ils concourent à signer une identité propre aux collèges de Meurthe-et-Moselle.

À cette fin, le Département a établi un référentiel, fruit d'un travail partenarial mené avec les services de l'Éducation nationale, des architectes, des programmistes, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Meurthe-et-Moselle (CAUE 54), un universitaire spécialisé dans l'architecture scolaire et les membres de l'Assemblée Départementale des Collégiens (ADC).

Ce référentiel est un cahier des charges qui sert de base à toutes les constructions neuves, les reconstructions et les réhabilitations partielles. **Il permet d'affirmer une marque de fabrique départementale et de tendre vers des objectifs communs, en tenant compte de la spécificité de chaque établissement.**

Les objectifs du référentiel

- Créer un collège en capacité de s'adapter à l'évolution des besoins quantitatifs et qualitatifs, en privilégiant une structure architecturale simple permettant une réalisation rapide des travaux et un démontage facile en fin de vie du bâtiment.
- Des bâtiments dont les volumes et les espaces sont définis en adéquation avec leurs fonctionnalités et modulables.
- Répondre à des objectifs précis au niveau des performances énergétiques (voir page précédente « La transition écologique »).
- Une accessibilité pour tous.
- Une architecture qui favorise le lien entre l'établissement et son territoire.